

2012, l'Année internationale des coopératives

Jean-François Draperi

Numéro 323, janvier 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1018335ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1018335ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Draperi, J.-F. (2012). 2012, l'Année internationale des coopératives. *Revue internationale de l'économie sociale*, (323), 4–5.
<https://doi.org/10.7202/1018335ar>

2012, L'ANNÉE INTERNATIONALE DES COOPÉRATIVES

L'Organisation des Nations unies (ONU) et l'Alliance coopérative internationale (ACI) ont décrété 2012 « Année internationale des coopératives ». L'ONU est responsable de la conception générale de l'année, l'ACI établit les priorités internationales du mouvement coopératif pour 2012. L'Année internationale des coopératives a été lancée le mercredi 16 novembre 2011, lors de l'assemblée générale de l'ACI, à Cancun (Mexique). Un slogan y a été adopté : « Les coopératives, des entreprises pour un monde meilleur ».

L'ACI, association indépendante et non gouvernementale, regroupe, représente et assiste les coopératives du monde entier. Fondée à Londres en 1895, elle compte 265 membres dans 96 pays et dans tous les secteurs de l'économie. Les 776 000 coopératives qu'elle associe rassemblent près d'un milliard de personnes.

Le mouvement coopératif est présent dans presque tous les secteurs de l'économie : les banques, l'agriculture, l'énergie, l'industrie, l'assurance, la pêche, le logement, la santé, le tourisme, la consommation... Les coopératives, cependant, sont plus fortes dans certains secteurs, comme l'agriculture dans les pays du Sud et les services bancaires et assurantiels dans les pays du Nord. L'agriculture, la pêche, la petite industrie, l'artisanat et l'habitat constituent le socle commun au Nord et au Sud⁽¹⁾.

Dès l'après-Seconde Guerre mondiale, l'ONU a accordé à l'ACI une reconnaissance institutionnelle en lui donnant le statut d'organe consultatif des Nations unies. En réalité, l'action coopérative au sein des instances publiques internationales est importante dès la fondation de l'Organisation internationale du travail (OIT), en 1919. Albert Thomas, militant coopératif et membre éminent de l'ACI, devient le premier directeur de l'OIT. L'action du service des coopératives de l'OIT témoigne de la proximité entre les valeurs de l'ACI et celles de l'OIT et des Nations unies. En 1966, l'OIT a voté la recommandation 127 sur le rôle des coopératives dans les pays en développement, soulignant le rôle spécifique des coopératives dans l'émancipation et le développement. Adoptée par l'OIT en juin 2002, la recommandation 193 élargit la perspective de la précédente et offre une nouvelle base de travail pour les gouvernements, les syndicats de salariés et les syndicats patronaux. Proche depuis sa fondation, en 1921, à la fois de l'ACI et du service des coopératives de l'OIT, participant activement au comité de recherche de l'ACI, la *Recma* accompagne la réflexion collective sur la place des coopératives dans le développement. En témoigne, au-delà des articles et dossiers parus dans la revue, la parution en ce mois de janvier d'un troisième ouvrage⁽²⁾ sur le mouvement coopératif dans la collection

(1) Jeantet T., Poulnot J.-P., *L'économie sociale, une alternative planétaire*, Ed. Charles L. Mayer-Les Rencontres du Mont-Blanc, Paris, 2007.

(2) Les deux premiers sont *Les coopératives entre territoires et mondialisation* (coord. J.-M. Touzard et J.-F. Draperi, 2003, 391 p.), issu des Entretiens de Maraussan des 14 et 15 décembre 2001, et *Défis coopératifs : alimentation, crédit, démocratie, développement* (coord. J.-F. Draperi, 2008, 527 p., bilingue français-anglais), issu de la XXII^e conférence internationale de recherche coopérative du comité de recherche de l'ACI, tenue à Dourdan (France) et organisée par la *Recma* et Coop.FR du 19 au 22 octobre 2006.

« Les cahiers de l'économie sociale » (*Recma*-L'Harmattan), sous le titre *Les contributions des coopératives à une économie plurielle*, coordonné par Jérôme Blanc et Denis Colongo (575 pages, bilingue français-anglais) et issu du Colloque européen de recherche coopérative organisé avec le comité de recherche de l'ACI les 2, 3 et 4 septembre 2010 à Lyon.

C'est également le moment de saluer l'aboutissement d'un projet éditorial initié en... 1994 par André Chomel et le comité de rédaction de la *Recma*: celui du Comité pour l'édition des œuvres de Charles Gide. Placés sous la direction scientifique de Marc Pénin, bénéficiant d'introductions et de commentaires des meilleurs spécialistes de Gide, douze ouvrages sont sortis des presses. *Charles Gide au xx^e siècle*, dirigé par Luc Marco, clôt ce travail collectif remarquable⁽³⁾.

En ce début d'année 2012, où l'économie dominante continue d'aggraver les injustices économiques, les tensions sociales et les drames humains, nous formulons le vœu que l'Année internationale permette au mouvement coopératif de répondre aux attentes croissantes des populations du Sud et du Nord.

Jean-François Draperi ●

(3) Cf. dans ce numéro la note de lecture de Michel Dreyfus.